

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 février 2013

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Les points suivant sont examinés :

TRAVAUX

La demande de subventions à la fondation du patrimoine pour l'Eglise est faite.

SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 100 € à deux personnes ayant récupérées près de 20 chats suite à une succession.

Une subvention de 0 € à la section ACPG CATM section Morogues-Parassy pour l'organisation de leur congrès cantonal mais prêt de la salle des fête, des tables et vin d'honneur offert.

EMPRUNT

La commune décide de réaliser deux emprunts pour le financement de la débrouailleuse et du tracteur. Emprunt à réaliser auprès du CA (prêt AGILOR) 20 350 € et 38 000 €

PLU

Suite à la rencontre avec les personnes de la DDT pour les modifications "légères" du PLU, il semblerait que ces rectifications soient acceptées sans obligation d'enquête publique.

DEFIBRILATEUR

En attente d'installation (alimentation électrique), les formations suivront par la suite.

SDE 18

Le conseil municipal accepte la modification des articles 1 et 5 des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Cher.

DEMANDE DE LOCATION

Terrain route des Aix : refus du conseil municipal car trop de demande.